



**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**MISE À JOUR  
AU 15/03/2025**

LOISIRS ET SÉJOURS DE VACANCES ADAPTÉS

[www.les1000etunloisirs.fr](http://www.les1000etunloisirs.fr)



**MINEURS 6/17 ANS**

**ADULTES 18 ANS ET +**

PROGRAMME  
*séjours été*  
2025

Troubles du comportement | Troubles du spectre autistique  
Handicap mental | Déficience intellectuelle  
Très bonne à faible autonomie



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



PROGRAMME ÉTÉ 2025-v2-150325

Document non contractuel susceptible d'être modifié | IPNS | Photos © Les 1000&UN Loisirs

Tout droit réservé | Ne pas jeter sur la voie publique







Chers adhérents, chers vacanciers,  
Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, tous les ans nous sommes soucieux de vous proposer des séjours de qualité : un séjour adapté ne s'improvise pas et, au regard des spécificités du public que nous accueillons, nécessite un taux d'encadrement adapté (en moyenne 1 animateur/2 vacanciers dans nos séjours).

Dans ce cadre, nous nous efforçons de pratiquer les tarifs les plus justes sans jamais rogner sur les conditions de sécurité. Nous sommes bien conscients que tout cela représente un coût certain : les frais liés à l'encadrement (salaires/charges/formation/hébergement) représentent près de 53% de nos tarifs ! Une réforme adoptée en urgence début décembre 2024, quelques heures à peine avant la censure du gouvernement Barnier, a par exemple doublé les minima salariaux à appliquer en 2025. Si nous sommes totalement en phase avec la nécessité de valoriser le travail de nos encadrants, nous regrettons toutefois qu'aucune étude n'ait été réalisée en amont afin de mesurer l'impact sur les tarifs et les modèles économiques des organisateurs de séjours de vacances adaptés pour lesquels la conséquence est exponentielle au regard des taux d'encadrement pratiqués. Ni qu'aucune réflexion n'ait été menée pour savoir comment absorber ce surcoût sans devoir systématiquement augmenter les tarifs en conséquence. Sans parler de l'inflation galopante sur tous les autres postes de dépense d'un séjour (coût de l'hébergement, du transport...).

Nous sommes attachés à défendre le droit aux vacances pour tous : force est de constater qu'aujourd'hui ce droit est devenu de plus en plus inaccessible en raison de l'érosion progressive des aides aux départs qui a transformé ce droit fondamental en accessoire luxueux. Gageons que le très fort impact médiatique du film d'Artus puisse également amener un p'tit (grand) truc en plus sur ce point dans les mois qui viennent !

Anthony BASTIEN  
Président du Conseil d'Administration



« NOTRE PROJET N'A DE SENS QUE S'IL EST PARTAGÉ »

## POUR MIEUX NOUS CONNAÎTRE



Pour tout savoir sur notre association et le projet que nous poursuivons depuis 19 ans. Disponible sur simple demande ou téléchargeable depuis notre site web (page d'accueil, onglet « Brochures 2025 » tout en haut à droite !).



***Grâce aux activités physiques, aux loisirs, à l'encadrement spécifique, une richesse humaine incroyable se révèle chez les personnes en situation de handicap. Ce droit d'être soi, cette liberté d'expression, sont l'essence même des séjours proposés par Les 1000 & UN Loisirs.***

Dr Michel REYNS,  
Pédopsychiatre, Fondateur du projet en 1964





# NOTRE PROJET & NOS ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Notre association n'est pas seulement un organisme prestataire de services de vacances et de loisirs : elle est avant tout porteuse d'un projet associatif qui privilégie l'action auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.



## 3 VALEURS FORTES

- Considérer **la personne** avant son handicap ;
- Placer chaque vacancier **au cœur** du projet associatif ;
- Privilégier un cadre **humain et convivial** ;

## NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Défendre **l'inclusion, l'autonomie** et **l'épanouissement** de la personne en situation de handicap ;
- Croiser les regards, faire de nouvelles **rencontres** ;
- **Changer les habitudes** tout en conservant un lien étroit avec l'environnement habituel ;
- **Découvrir** et faire vivre de nouvelles activités, de nouvelles sensations dans un esprit convivial et ludique ;
- Favoriser le **droit au répit** des aidants ;



Il est important de rappeler que notre action relève exclusivement du champ de l'animation. Par conséquent, nos activités et nos séjours en particulier ne peuvent pas être assimilés à une structure médico-sociale, un transfert d'établissement ou à un placement sanitaire.

# L'ENCADREMENT DE NOS ACTIVITÉS

C'est une équipe responsable, compétente et passionnée qui mettra tout en œuvre pour proposer des moments inoubliables !

Tous nos intervenants acceptent et partagent nos valeurs et nos exigences pédagogiques. Par ailleurs, chacun est formé lors de temps spécifiques à sa mission (formation au public accueilli, gestion d'équipes pluridisciplinaires, formation sanitaire...).

## ÉQUIPE DE DIRECTION



### **un-e directeur-trice :**

il/elle coordonne l'équipe d'encadrement et la logistique de l'activité. Il/elle est garant-e de la sécurité physique, morale et affective de chacun ainsi que du projet pédagogique qu'il/elle met en place ;



### **un-e adjoint-e pédagogique :**

en appui de son directeur, il/elle encadre les animateurs pour la mise en place d'actions variées et de qualité ;



### **un-e ou plusieurs assistant-e-s sanitaires :**

il/elle met ses compétences sanitaires (IDE, élève infirmier ou titulaire du PSC1....) au service des vacanciers et des encadrants. Il/elle veille à la sécurité physique et affective des personnes et s'assure de la bonne hygiène des locaux.

L'adjoint-e sanitaire est garant-e de l'administration et du bon suivi des prescriptions de soins et des traitements médicamenteux. Il/elle conseille et forme les animateurs sur les aspects de vie quotidienne, de rythme de vie des vacanciers et des activités qui leurs sont proposées.



# ÉQUIPE D'ANIMATION

Elle assure l'accompagnement des participants dans les temps de vie quotidienne et l'encadrement des activités. En cas d'activités spécifiques et notamment sportives, nous faisons appel à des intervenants diplômés en fonction des réglementations régissant l'activité pratiquée. Au-delà de leurs compétences, nos animateurs sont avant tout recrutés pour leur sens des responsabilités, leur motivation et leur souci du respect des personnes handicapées.



# ÉQUIPE TECHNIQUE (WEEK-ENDS ET SÉJOURS UNIQUEMENT\*)

Afin de permettre à l'équipe pédagogique de se consacrer pleinement aux vacanciers, l'intendance (repas, ménage, blanchisserie...) est toujours gérée soit par une équipe technique recrutée par nos soins (gestionnaire de maison, cuisinier, aide de cuisine, personnel de ménage) soit par un prestataire extérieur.

\* Certains de nos week-ends peuvent se dérouler en gestion libre (gestion par l'équipe et les vacanciers à travers un projet favorisant l'autonomie des personnes).



# NOS MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION

Chacun de nos séjours fait l'objet d'un plan d'accompagnement et de formation personnalisé :

## AVANT LE DÉPART



- **Plusieurs rendez-vous de préparation** avec le/la directeur-trice du séjour ;
- **Accompagnement continu** sur le plan administratif, pédagogique et logistique ;
- Mise en place de **référénts pédagogiques** (parrainage par un ancien de tout nouveau directeur et **sanitaires** (IDE bénévoles qui supervisent la formation des assistants sanitaires) ;
- Mise en place de **formations individuelles ou/et collectives** (week-end des équipes de direction, e-learning, formation au public accueilli ou à la gestion de l'infirmerie...) ;
- Minimum 1 **réunion de préparation institutionnelle** obligatoire ;
- **Temps d'information et accompagnement** lors du rassemblement départ de l'équipe d'encadrement ;

## PENDANT LE SÉJOUR



- **Accompagnement continu des équipes d'encadrement** par les personnes ressources de l'association ;
- **Cellule écoute conseil** interne 24h/24 et 7j/7 ;

## APRÈS LE RETOUR



- **Accompagnement continu des personnes ressources** de l'association ;
- **Temps de bilan** avec l'équipe de direction du séjour ;

# NOUVEAUTÉ 2023



**Une 1<sup>ère</sup> en France**  
dans le secteur des vacances adaptées !

## FORMATION DE NOS ÉQUIPES D'ENCADREMENT EN MATIÈRE DE PRÉVENTION, GESTION ET DÉSAMORÇAGE DES COMPORTEMENTS VIOLENTS OU AGRESSIFS



En novembre 2022, 10 bénévoles référents 1000 & UN Loisirs ont bénéficié d'une formation pour devenir Instructeurs Certifiés CPI (Crisis Prevention Institute).

CPI est le leader mondial en formation pratique pour prévenir, gérer et désamorcer les situations de comportements agités ou violents. La formation *Réduire l'Aggressivité Verbale et Physique™* insiste en priorité sur la prévention et sur l'apprentissage de stratégies et de techniques pour réduire toute forme d'agressivité (physique, et/ou verbale), toujours

dans la bienveillance et dans le souci de la dignité de la personne. Elle s'appuie sur des valeurs constantes de donner un cadre de *Sollicitude, de Bien-être, de Protection et de Sécurité™* aux personnes accompagnées tout comme aux professionnels, grâce à des approches opérationnelles de désescalade et de prévention des crises qui ont fait leurs preuves.

Notre partenariat avec CPI permet aujourd'hui à nos 10 référents instructeurs de transmettre la formation auprès de l'ensemble de nos équipes d'encadrement qui accueillent des vacanciers sujets à des troubles du comportement. En France, c'est la première fois qu'un organisme de séjours de vacances adaptés dispose de ses propres instructeurs CPI.

### CPI EN QUELQUES MOTS

CPI est un organisme de formation et d'accompagnement spécialisé dans la prévention et la gestion des crises.

Fort de 40 ans d'expertise à l'international, CPI est né de la volonté d'aider les professionnels du soin et de l'accompagnement à **mieux identifier et anticiper les situations qui pourraient devenir violentes, et à mieux gérer les comportements violents** le cas échéant, en toute sécurité et dans le respect de la personne.

Le modèle de « formation de formateurs », privilégié dans le monde entier, permet aux organisations de développer et d'entretenir une expertise en interne, et de déployer la formation de façon exponentielle à l'ensemble des professionnels intervenant auprès du public qu'ils accompagnent.

[www.crisisprevention.fr](http://www.crisisprevention.fr)  
[frcontact@crisisprevention.com](mailto:frcontact@crisisprevention.com)

CRISIS PREVENTION  
**INSTITUTE**

Prévenir. Protéger. Accompagner.





# L'ORGANISATION LOGISTIQUE DE NOS ACTIVITÉS

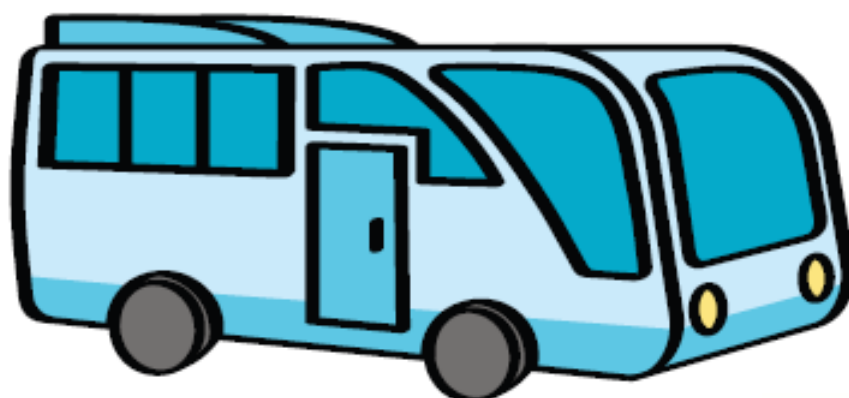
## LIEU DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

Ils sont les premiers et les derniers souvenirs de nos vacanciers et sont souvent chargés d'émotion ! Toute l'équipe d'encadrement sera donc disponible aux premiers instants pour accueillir les vacanciers et leurs familles. Les lieux de départ et d'arrivée sont précisés dans la description de chaque activité ou séjour. Pour toute demande d'organisation différente, n'hésitez pas à nous contacter.

## LE VOYAGE ET LES DÉPLACEMENTS SUR PLACE

Nous prenons en charge toute l'organisation logistique afin de maîtriser complètement le dispositif et les critères de confort et de sécurité.

- **Les voyages principaux** s'effectuent directement de nos points de départ au lieu de villégiature, sans relais intermédiaire ou point de jonction. De même, nous privilégions des horaires de rendez-vous à visage humain adaptés au rythme des vacanciers. Les voyages en autocar sont soumis à la stricte réglementation européenne en matière de transport de personnes. Ils sont organisés avec un équipage sensibilisé à notre public et à ses besoins spécifiques. Soucieux d'une relation de proximité et d'une qualité de service optimale, nous travaillons uniquement avec des sociétés de transport. Les voyages en train sont soumis aux conditions tarifaires et de sécurité pratiquées par la SNCF.
- **Les déplacements sur place** : Pour chaque séjour nous louons un ou deux minibus en fonction des besoins. Pour certains déplacements de groupe nous pouvons faire appel à des sociétés de transport locales avec conducteurs professionnels. Pour les séjours organisés durant les petites vacances scolaires, le bus principal reste sur place avec ses conducteurs afin d'assurer les déplacements du groupe.





## HÉBERGEMENT (WEEK-ENDS ET SÉJOURS UNIQUEMENT)

Les hébergements font aussi partie des souvenirs de nos vacanciers ! C'est pourquoi nous les choisissons avec soin afin de garantir aux participants un maximum de confort ! Chacun d'eux répond favorablement aux normes de sécurité et fait l'objet d'une ou plusieurs visites préalables pour assurer une organisation optimale. Nous privilégions toujours la convivialité et une vie de groupe harmonieuse. **Possibilité d'accueillir les couples : nous consulter**

## ALIMENTATION & HYGIÈNE

Nous garantissons une nourriture équilibrée et variée, adaptée aux indications que vous nous donnerez lors de l'inscription. Les prescriptions alimentaires en rapport avec des convictions religieuses sont respectées en fonction des contraintes de la vie en collectivité. L'hygiène corporelle fait également l'objet d'une grande attention, dans le respect de l'intimité et de la pudeur de nos vacanciers. Tout est mis en oeuvre pour que la sécurité affective et physique des vacanciers soit respectée et assurée.





## LES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN WEEK-END ET/OU SÉJOURS

Elles sont adaptées aux capacités et attentes de chaque vacancier. Les activités se déclinent en autant de programmes à la carte à travers lesquels chacun s'auto-détermine selon ses souhaits et envies. Nous associons :

- les activités « classiques » (grands jeux, activités manuelles, soirées à thème, temps calmes...);
- les activités de découverte selon les attraits touristiques locaux (faune et flore, coutumes et patrimoines locaux, randonnées, excursions...);
- les activités de loisirs selon le cadre géographique (exemples : équitation, char à voile, piscine, acrobbranche...);



Les activités indiquées dans le descriptif de chaque séjour sont les activités qui peuvent potentiellement être proposées sur place ou à proximité. Leur présentation dans cette brochure n'est pas exhaustive et n'est pas contractuelle. Il appartient à l'équipe d'encadrement d'évaluer et adapter sur place le programme d'activité en fonction des aléas météorologiques, les capacités et envies des vacanciers.

## CAPACITÉ D'ACCUEIL

Dans nos séjours de vacances, nous accueillons de **10 à 25 vacanciers** en fonction des pathologies et autonomies. **Nous favorisons les dynamiques de groupe afin de garantir une ambiance festive et ainsi favoriser la rencontre entre les vacanciers.** Des unités de vie sont mises en place à l'intérieur d'un effectif de vacancier afin de respecter les âges, les capacités de chacun. Dans nos week-ends, nous accueillons entre 10 et 20 bénéficiaires maximum. Dans nos journées ou sorties récréatives, les groupes sont composés de 10 bénéficiaires maximum afin de proposer une ambiance familiale qui favorise une meilleure intégration et des échanges privilégiés au sein du groupe.



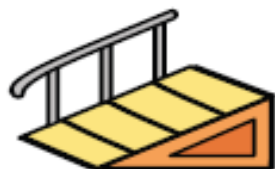
# L'ACCESSIBILITÉ PMR DANS NOS ACTIVITÉS

## ACTIVITÉS AVEC HÉBERGEMENT (WEEK-ENDS, SÉJOURS)



- Sélection préalable de maisons accessibles PMR (ascenseur/rez de chaussée / sanitaires adaptés) ;
- Visite préalable d'un salarié permanent avant toute signature d'un contrat d'accueil ;
- Repérage de la maison par l'équipe de direction du séjour avant le déroulement de celui-ci ;

## ACTIVITÉS SANS HÉBERGEMENT (ÉVÈNEMENTIEL, JOURNÉE RÉCRÉATIVE)



- Nous veillons à ce que toutes nos activités de loisirs soient accessibles PMR et adaptées ;

## TRANSPORT



- Dans la mesure du possible et des disponibilités du matériel, le transport principal se fait en bus grand confort PMR (ascenseur extérieur) ;
- Location de minibus adaptés selon les disponibilités auprès des agences de location ;
- Mise à disposition de nos équipes de rampes amovibles ;

## VIE QUOTIDIENNE



- Selon les besoins, possibilité de louer des lèves malades, brancards douche, lit médicalisé ;
- Mise à disposition de nos équipes de ceintures de maintien, alèses portoir, chaises douche ;
- Formation ergo dispensée à nos équipes saisonnières ou bénévoles ;
- Taux d'encadrement adapté aux besoins ;

# L'ACCUEIL DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Depuis son origine, notre projet porte une attention particulière aux personnes qui ont peu ou pas de solution de loisirs ou de vacances. Bien entendu, comme tous les organismes, nous avons nos limites d'accueil qui sont avant tout liées à la capacité de la personne à vivre en collectivité ou à son état de santé général.

Mais, plutôt que de refuser d'emblée une demande ou de lister les publics que nous n'accueillons pas, nous préférons la démarche qui vise, dans un premier temps, à laisser le champ des possibles ouvert. Ensemble, nous vérifierons notre champ de compétence afin de proposer la solution la plus adaptée et sécurisée possible.

## UN DOUTE, UN QUESTIONNEMENT SUR NOTRE CAPACITÉ D'ACCUEIL ?

N'hésitez pas à nous contacter : nous étudierons ensemble la faisabilité ou non du projet de loisirs ou de vacances de votre bénéficiaire. Le cas échéant nous vous proposerons une préparation au départ spécifique (rencontre, temps d'échange avec les professionnels du lieu d'hébergement de la personne...).





# L'AUTONOMIE DU VACANCIER

La constitution de groupes homogènes est l'un des facteurs essentiels au bon déroulement d'une activité de loisirs ou d'un séjour. C'est pourquoi il convient de bien évaluer l'autonomie de chaque vacancier dans chaque critère d'évaluation.

Nous considérons que l'autonomie d'une personne doit s'entendre sous tous ses aspects : mobilité, actes de la vie quotidienne mais aussi communication et comportement. Ainsi une personne mobile peut être considérée comme à moyenne autonomie sur le plan de la vie quotidienne ou uniquement sur la base de son comportement.

Seule l'évaluation du dossier d'inscription réalisée par nos équipes fera foi pour déterminer l'autonomie. Cette évaluation est détaillée sur chaque confirmation d'inscription. Pour toute question ou incompréhension, nous sommes à votre disposition dans un délai d'un mois maximum à partir de la confirmation d'inscription. Passé ce délai, l'évaluation sera reconnue comme ferme et définitive.

## COMMENT ÉVALUER L'AUTONOMIE D'UN VACANCIER ?

Ci-contre et à titre purement indicatif notre grille de lecture nous permettant d'évaluer le profil d'un vacancier.

Mobilité	Autonomie dans la vie quotidienne	Communication	Comportement
1 aucun problème de locomotion	1 Autonomie pour se laver, manger, s'habiller Sait se repérer Présence discrète de l'encadrement (vigilance)	1 Comprend et se fait comprendre verbalement	1 Sociable, dynamique, participe... Ne pose aucun problème particulier
2 Fatigable médicalement Se déplace sans difficulté pour de petites promenades Rythme Lent	2 Besoin d'être stimulé Nécessité ponctuelle de l'intervention de l'encadrement. Assistance ponctuelle.	2 Comprend mais a des difficultés à se faire comprendre	2 Angoissé, craintif, phobique. Pas de difficultés dans la gestion de l'angoisse. A surtout besoin d'être rassuré. Pas de crise.
3 Marche avec l'aide ponctuelle d'un tiers, d'un appareillage particulier ou d'un fauteuil occasionnel.	3 Peu d'autonomie Aide effective Besoin d'accompagnement Assistance renforcée	3 Difficultés majeures de communication	3 Sujet à l'angoisse, craintif, mais ne se met pas en danger ni lui ni les autres. Crise facilement canalisable.
4 Personne à mobilité réduite dépendante d'une autre personne (avec fauteuil ou corset en permanence)	4 Dépendant pour tous les gestes quotidiens. Assistance permanente de l'encadrement	4	4 Peut présenter une agressivité à caractère physique, verbal, ou sexuel. Est susceptible de fuir. Nécessite un accompagnement renforcé.



# NOS MODALITÉS D'INSCRIPTION

## UNE LOGIQUE DE PARTENARIAT



**Nous aider à connaître du mieux possible le vacancier est LA clé de la réussite d'un projet de départ en séjours de vacances adapté.**

Si le bon remplissage du dossier d'inscription nous permet de disposer d'informations précieuses pour l'organisation du séjour et la mise en place des moyens qui permettront un accueil le plus adapté possible à chaque situation, **un échange constant et constructif dès la phase de réservation** permet de bien comprendre les besoins de chacun.

Bien entendu, toutes les données échangées, y compris les informations médicales, seront exploitées en toute discrétion (les données médicales relevant du secret médical partagé) : nous ne pouvons pas demander à nos équipes de bien s'occuper des vacanciers si elles n'ont pas accès à l'ensemble des informations les concernant.

## RÉSERVEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

Certains parlent de « pré-inscriptions », de « pré-réservation »... Chez nous cela correspond à la phase de « réservation ». Durant cette étape, vous ne prenez aucun engagement financier :

- pas de frais de « pré-inscription » ou de réservation non remboursable ;
- pas d'acompte ni d'adhésion à verser ;
- aucun frais s'il y a un désistement durant cette phase et ce, quelle qu'en soit la raison ;

Cela vous laisse toute la latitude pour monter ou consolider un plan de financement tout en étant certain que durant ce temps la place est réservée.

La seule obligation pour un inscrivé lors de la phase de réservation est de nous retourner le dossier d'inscription complet pour la date indiquée dans l'accusé réception que nous vous envoyons à réception de votre demande de réservation. De notre côté, nous nous engageons à bloquer la place durant le temps imparti pour nous retourner le dossier d'inscription dûment complété ;

- vous accompagner en cas de questionnement ou de difficultés ;
- étudier le dossier d'inscription quand nous le recevons (compter entre 15 et 21j de traitement du fait de l'implication de nos intervenants médicaux et infirmiers bénévoles) ;

# COMMENT RÉSERVER ?

Les réservations s'effectuent uniquement à l'aide du bulletin individuel joint avec nos brochures d'activités ou téléchargeable depuis notre site internet [les1000etunloisirs.fr](http://les1000etunloisirs.fr) (page d'accueil, onglet « brochures 2024 » \*). Ce bulletin peut nous être retourné par mail ou voie postale.



## ATTENTION :

aucune demande de réservation ne sera traitée par téléphone.

inscription de groupes supérieurs à 4 vacanciers : **nous contacter**

## LES ÉTAPES CLÉ DE NOTRE PROCESS D'INSCRIPTION\*

- 1 Réception de votre bulletin de réservation.
- 2 Envoi de votre dossier d'inscription à nous renvoyer à la date indiquée.
- 3 Étude du dossier par nos référents pédagogiques et sanitaires (confirmation ou refus en fonction des disponibilités).
- 4 Validation d'inscription et envoi du « Guide Vacancier » accompagné de la facture pour le 1er acompte.
- 5 Envoi de la convocation 10 à 15 jours avant le départ.

\*Hors cas des inscriptions réalisées par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance qui répondent à des marchés publics spécifiques.

## LA VALIDATION DÉFINITIVE DE L'INSCRIPTION

**Aucune demande d'inscription (ancien ou nouveau vacancier) n'est confirmée ni ne peut être considérée comme définitive sans une validation du dossier d'inscription par nos soins.**

Pour nous, c'est la garantie de pouvoir vérifier que nous sommes bien en capacité d'accueillir le vacancier dans les meilleures conditions possibles.



Dès lors que le dossier est validé par nos soins :

- l'inscription est ferme et définitive : une confirmation écrite vous est alors envoyée ;
- nous vous demanderons un premier acompte ;
- qu'un désistement pourra générer des frais (cf nos conditions générales de vente) ;

Pour toute question, contacter Lucile : [contact@les1000etunloisirs.fr](mailto:contact@les1000etunloisirs.fr)

# NOS TARIFS EN TOUTE TRANSPARENCE

Les 1000 & UN Loisirs, en tant qu'association loi 1901 à but non lucratif et à gestion désintéressée propose ses prestations sans intention de réaliser des profits. Les tarifs appliqués nous permettent de garantir des niveaux de qualité et de sécurité optimaux. Ils prennent également en charge tous les coûts liés à l'activité (cf CGV, p25) et les frais de fonctionnement de notre association tout au long de l'année. En moyenne en 2023, notre prix de journée est de 230 euros nets de taxe/vacancier.

## CONDITIONS ET MOYENS DE PAIEMENT (cf CGV p25)

Aucun paiement n'aura lieu avant la confirmation d'inscription envoyée par nos soins (voir modalités d'inscription).

- **Séjours de vacances :**  
acompte + montant de l'adhésion dès réception de la confirmation d'inscription.  
Échelonnement du paiement selon l'échéancier indiqué dans la confirmation d'inscription.  
Le paiement complet doit ensuite intervenir 15 jours maximum avant le départ.
- **Autres activités :**  
paiement de l'intégralité des frais + montant de l'adhésion dès réception de la confirmation d'inscription.
- **Moyens de paiement acceptés :**  
chèque bancaire ou postal, chèques vacances ANCV, virement bancaire. Possibilité de mettre en place gratuitement un paiement des échéances par prélèvement automatique (nous contacter).
- **Désistement avant le départ : cf CGV p25**

## SURCOÛT LIÉ AU HANDICAP

Sur demande vous pouvez obtenir un devis détaillant le surcoût lié au handicap (nécessaire pour les demandes d'aides auprès de la MDPH).

## PLAN DE FINANCEMENT (TIERS PAYEURS)

Nous veillons à prêter une oreille attentive aux situations particulières. Si tout ou partie des frais est pris en charge par un ou plusieurs tiers-payeurs (Comité d'Entreprise, CAF, Conseil Départemental, CPAM...), nous fournissons obligatoirement et dès que possible l'accord de prise en charge écrit (**la simple mention verbale ou écrite de l'aide par l'inscriveur ne suffit pas, il faut que l'accord soit exprimé explicitement par écrit par le tiers payeur lui-même**). À réception nous le déduisons de votre facture.



MDPH Arras 62 -  
Département Pas-  
de-Calais







Les 1000 &  
UN Loisirs

# ÉTÉ | MINEURS 6/17

(JUILLET | AOÛT)

## SÉJOURS MINEURS 6/17 ANS



Troubles du comportement - Troubles du spectre autistique - Handicap mental  
Déficience intellectuelle - Très bonne à faible autonomie

### RAPPEL

Nos séjours accueillent des mineurs à partir de 6 ans révolus jusqu'à 17 ans.

Selon la réglementation en vigueur, **c'est l'âge au premier jour du séjour** qui doit être pris en compte (par exemple un jeune qui a 18 ans durant le séjour devra être inscrit dans un séjour pour mineurs).

### COMPOSITION DES GROUPES



- nous accueillons de 10 à 25 vacanciers maximum par séjour ;
- afin de tenir compte des rythmes de vie et besoins de chacun, nous proposons des séjours selon 3 tranches d'âge globales \* : 6/10 ans, 10/13 ans et 14/17 ans ;



#### Attention

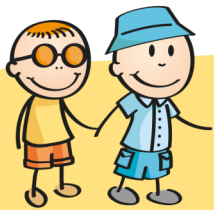
Notre projet veille à s'adapter à la réalité des demandes formulées. C'est pourquoi, à l'heure où nous éditons cette brochure, il nous est impossible de connaître avec précision l'âge des enfants qui seront inscrits dans nos différents séjours. Pour cette raison, nous serons parfois amenés à vous proposer une autre destination que celle choisie lors de votre réservation.

TC: troubles du comportement | TSA : troubles du spectre autistique | MFA : moyenne à faible autonomie

PMR : personne à mobilité réduite | ASR : accompagnement sanitaire renforcé (sous réserve médicale)

ACM : accueil collectif de mineurs | VAO : vacances adaptées organisées pour personnes adultes

\*Tarifs nets de taxe



**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**ÉTÉ | MINEURS 6/17 ANS**

(JUILLET)



## ESCALE ESTIVALE EN BRETAGNE




**Rumengol-le-Faou (29-Finistère)**

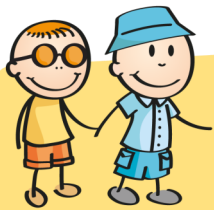
**#2550**

*Du mardi 15 juillet au lundi 28 juillet 2025 (14j)*



<b>Tranche d'âge</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 6 - 9 ans <input checked="" type="checkbox"/> 10 – 12 ans <input checked="" type="checkbox"/> 13 – 15 ans <input checked="" type="checkbox"/> 16 – 17 ans
<b>Effectif vacanciers</b>	25 enfants (1 groupe/tranche d'âges)
<b>Encadrement</b>	1 Directeur-trice ; 1 adjoint-e pédagogique ; 2 assistant-e-s sanitaires ; 11 animateur-trices minimum
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> Rumengol-le-Faou est idéalement située entre terre et mer, au fond d'une des nombreuses rias de la rade de Brest, au cœur du Parc Naturel Régional d'Armorique. Chaleureuse et authentique, cette ancienne petite cité féodale offre des paysages grandioses et insolites qui font le bonheur de tous ses visiteurs.
<b>Activités principales</b>	Activités nautiques/plage Visites culturelles Grands jeux et veillées
<b>Transport</b>	Lieu de départ/retour : Erquinghem-le-Sec (59) et Arras (62) ; possibilité d'amener et/ou reprendre le vacancier sur place Voyage de nuit en autocar grand tourisme
<b>Prix</b>	3 080 euros nets de taxe





**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**ÉTÉ | MINEURS 6/17 ANS**

(AOÛT)



## SENSATIONS NAUTIQUES



**Sangatte (62-Pas-de-Calais)**

**#2553**

**#2554**


**#2555**

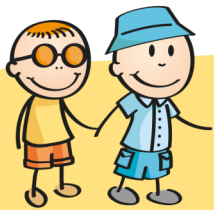
*Session 1 (6/12ans) du lundi 28 juillet au dimanche 03 août 2025 (07j)*

*Session 2 (13/17ans) du lundi 4 au dimanche 10 août 2025 (07j)*

*Session 3 (10/15ans) du lundi 11 au dimanche 17 août 2025 (07j)*



<b>Tranche d'âge</b>	Session 1 : ☒ 6 - 12 ans    Session 2 : ☒ 13 – 17 ans    Session 3 : ☒ 10 – 15 ans
<b>Effectif vacanciers</b>	13 vacanciers/session
<b>Encadrement</b>	1 Directeur-trice ; 1 adjoint-e pédagogique ; 1 assistant-e- sanitaire ; 6 animateur-trices minimum
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> À proximité immédiate de Calais et au pied du Cap Blanc Nez, Sangatte est une station balnéaire qui a su conserver son caractère familial. C'est le cadre propice à un séjour serein et le point de départ idéal de nombreuses balades à la découverte du littoral.
<b>Activités principales</b>	Initiation voile Activités de bord de mer Visites culturelles Grands jeux et veillées
<b>Transport</b>	Lieu de départ/retour : Erquinghem-le-Sec (59) et Arras (62) ; possibilité d'amener et/ou reprendre le vacancier sur place Voyage de jour en autocar grand tourisme et/ou minibus
<b>Prix</b>	1 970 euros nets de taxe



**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**ÉTÉ | MINEURS 6/17 ANS**

(AOÛT)

## GRAINES D'ARTISTES (spécial TSA)



**Annœullin (59-Nord)**


*Du 2 au 12 août 2025 (11j)*

*Du 14 au 24 août 2025 (11j)*

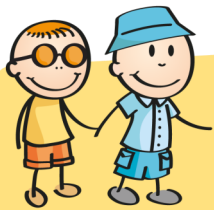
**#2562**

**#2563**



<b>Tranche d'âges</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 6 - 9 ans <input checked="" type="checkbox"/> 10 – 12 ans <input checked="" type="checkbox"/> 13 – 15 ans <input checked="" type="checkbox"/> 16 – 17 ans
<b>Effectif vacanciers</b>	14 vacanciers/session
<b>Encadrement</b>	1 Directeur-trice ; 1 adjoint-e pédagogique ; 2 assistant-e-s sanitaires ; 10 animateur-trices minimum
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> Située en bordure sud-ouest de la métropole lilloise, Annœullin est une petite commune à la campagne dont l'emplacement entre Lille et Lens ne manque pas d'intérêt.
<b>Activités principales</b>	Parcs naturels Arts plastiques Piscine Grands jeux et veillées
<b>Transport</b>	Vacancier amené et repris sur place afin de favoriser l'accueil le plus serein possible. Pour toute demande de transport, notamment pour vacancier hors département, nous consulter
<b>Prix</b>	2 900 euros nets de taxe





**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**ÉTÉ | MINEURS 6/17 ANS**

(AOÛT)



## AVENTURES BRETONNES



**Rumengol-le-Faou (29-Finistère)**


**#2551**

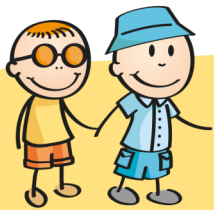
**#2552**

Session 1 du mardi 29 juillet au vendredi 08 août 202 (11j)

Session 2 du samedi 09 août au vendredi 22 août 2025 (14j)



<b>Tranche d'âge</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 6 - 9 ans <input checked="" type="checkbox"/> 10 - 12 ans <input checked="" type="checkbox"/> 13 - 15 ans <input checked="" type="checkbox"/> 16 - 17 ans
<b>Effectif vacanciers</b>	25 Enfants (1 groupe/tranche d'âges)
<b>Encadrement</b>	1 Directeur-trice ; 1 adjoint-e pédagogique ; 2 assistant-e-s sanitaires ; 11 animateur-trices minimum
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> Rumengol-le-Faou est idéalement située entre terre et mer, au fond d'une des nombreuses rias de la rade de Brest, au cœur du Parc Naturel Régional d'Armorique. Chaleureuse et authentique, cette ancienne petite cité féodale offre des paysages grandioses et insolites qui font le bonheur de tous ses visiteurs.
<b>Activités principales</b>	Activités nautiques/plage Visites culturelles Grands jeux et veillées
<b>Transport</b>	Lieu de départ/retour : Erquinghem-le-Sec (59) et Arras (62) ; possibilité d'amener et/ou reprendre le vacancier sur place Voyage de nuit en autocar grand tourisme
<b>Prix</b>	2 650 euros nets de taxe (11 jours) 3 080 euros nets de taxe (14 jours)



**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**ÉTÉ | MINEURS 10/14 ANS**

(AOÛT)

## ESCAPADES EN CÔTE D'OPALE




**Merlimont (62-Pas-de-Calais)**

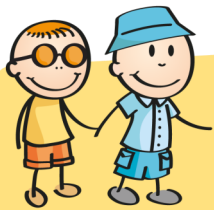
*Du vendredi 1er au lundi 18 août 2025 (18j)*

**#2561**



<b>Tranche d'âges</b>	☒ 10 – 14 ans
<b>Effectif vacanciers</b>	25 Enfants
<b>Encadrement</b>	1 Directeur-trice ; 1 adjoint-e pédagogique ; 2 assistant-e-s sanitaires ; 11 animateur-trices minimum
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> Idéalement située au cœur des espaces naturels de la Côte d'Opale, entre Berck-sur-mer et le Touquet, la station balnéaire Merlimont-plage offre un cadre de vacances idéal, à proximité d'une multitude d'activités.
<b>Activités principales</b>	Activités de bord de mer Char à voile Parc Bagatelle Grands jeux et veillées
<b>Transport</b>	Lieu de départ/retour : Erquinghem-le-Sec (59) et Arras (62) ; possibilité d'amener et/ou reprendre le vacancier sur place Voyage de jour en autocar grand tourisme et/ou minibus
<b>Prix</b>	3 750 euros nets de taxe





**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**ÉTÉ | MINEURS 6/17 ANS**

(AOÛT)

## ESCAPADES EN HAUTES ALPES




**St Chaffrey/Serre Chevalier (05-Htes Alpes)**

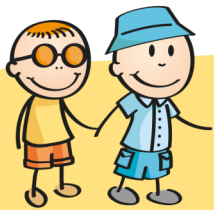
*Du lundi 04 au vendredi 22 août 2025 (19j)*

**#2556**

**#2557**



<b>Tranche d'âges</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 11-14 ans (#2556) <input checked="" type="checkbox"/> 15-17 ans (#2557)
<b>Effectif vacanciers</b>	11-14 ans : 16 vacanciers 15-17 ans : 16 vacanciers
<b>Encadrement</b>	1 Directeur-trice commun ; 2 adjoint-e pédagogique ; 3 assistant-e-s sanitaires ; 7 animateur-trices minimum/groupe
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> Située à 10 km de Briançon et à 1365m d'altitude, cette petite commune offre à la fois des panoramas à couper le souffle et l'avantage d'être au pied du plus grand domaine skiable des Alpes du sud. En effet, c'est depuis Saint-Chaffrey Chantemerle que la célèbre station de ski de Serre-Chevalier a été créée en 1941.
<b>Activités principales</b>	Balades Ferme pédagogique Deval kart Grands jeux et veillées
<b>Transport</b>	Lieu de départ/retour : Erquinghem-le-Sec (59) et Arras (62) ; possibilité d'amener et/ou reprendre le vacancier sur place Voyage de nuit en autocar grand tourisme
<b>Prix</b>	3 970 euros nets de taxe



**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**ÉTÉ | MINEURS 8/12 ANS**

(AOÛT)

## AVENTURES MÉDIÉVALES




**COUCY LE CHÂTEAU (02-Aisne)**

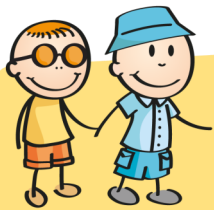
*Du lundi 04 au vendredi 22 août 2025 (19j)*

**#2558**



<b>Tranche d'âges</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 08 – 12 ans
<b>Effectif vacanciers</b>	25 Enfants
<b>Encadrement</b>	1 Directeur-trice ; 1 adjoint-e pédagogique ; 2 assistant-e-s sanitaires ; 11 animateur-trices minimum
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> Coucy-le-Château est une cité médiévale unique située dans le département de l'Aisne, dans l'arrondissement de Laon.
<b>Activités principales</b>	Animations médiévales Tir à l'arc Initiation équitation, piscine Grands jeux et veillées
<b>Transport</b>	Lieu de départ/retour : Erquinghem-le-Sec (59) et Arras (62) ; possibilité d'amener et/ou reprendre le vacancier sur place Voyage de jour en autocar grand tourisme
<b>Prix</b>	3 850 euros nets de taxe





**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**ÉTÉ | MINEURS 6/17 ANS**

(AOÛT)

## COCKTAIL D'AVENTURES EN PAYS AUVERGNAT



**Pontgibaud (63-Puy-de-Dôme)**




**#2559**

**#2560**

*Du lundi 04 au vendredi 22 août 2025 (19j)*



<b>Tranche d'âges</b>	<input checked="" type="checkbox"/> 6 - 9 ans <input checked="" type="checkbox"/> 10 – 12 ans (#2559) ; <input checked="" type="checkbox"/> 13 – 15 ans <input checked="" type="checkbox"/> 16 – 17 ans (#2560)
<b>Effectif vacanciers</b>	6-12 ans : 20 vacanciers   13-17 ans : 20 vacanciers
<b>Encadrement</b>	Par groupe : 1 Directeur-trice ; 1 adjoint-e pédagogique ; 2 assistant-e-s sanitaires ; 9 animateurs minimum
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> Petit village fortifié au cœur de la nature, Pontgibaud est situé 25 km au sud-ouest de Clermont-Ferrand. Ce petit bourg dynamique sera le point de départ de nombreuses aventures pour un dépaysement total en bordure du Parc Naturel Régional des Volcans
<b>Activités principales</b>	Balades à la découverte des volcans Vulcania Accrobranche Piscine Grands jeux et veillées
<b>Transport</b>	Lieu de départ/retour : Erquinghem-le-Sec (59) et Arras (62) ; possibilité d'amener et/ou reprendre le vacancier sur place Voyage de nuit en autocar grand tourisme
<b>Prix</b>	3 970 euros nets de taxe





Les 1000 &  
UN Loisirs

# ÉTÉ | ADULTES 18+

(AOÛT | SEPTEMBRE)

## SÉJOURS ADULTES 18 ANS ET +



Troubles du comportement - Troubles du spectre autistique - Handicap mental  
Déficience intellectuelle - Très bonne à faible autonomie

### RAPPEL

Nos séjours accueillent des mineurs à partir de 18 ans (**et non mineurs !**). La limite d'âge est fonction de la capacité physique de la personne à participer à un séjour de vacances tel que nous le proposons.

Selon la réglementation en vigueur, **c'est l'âge au premier jour du séjour** qui doit être pris en compte (par exemple un jeune qui n'a pas 18 ans le jour du départ devra être inscrit dans un séjour pour mineurs).

### COMPOSITION DES GROUPES



- nous accueillons de 10 à 25 vacanciers maximum par séjour ;
- afin de tenir compte des rythmes de vie et besoins de chacun, nos équipes composent des unités de vie en fonction de l'autonomie et de l'âge des vacanciers ;



#### Attention

Notre projet veille à s'adapter à la réalité des demandes formulées. C'est pourquoi, à l'heure où nous éditons cette brochure, il nous est impossible de connaître avec précision l'autonomie des vacanciers qui seront inscrits dans nos différents séjours. Pour cette raison, nous serons parfois amenés à vous proposer une autre destination que celle choisie lors de votre réservation.

TC : troubles du comportement | TSA : troubles du spectre autistique | MFA : moyenne à faible autonomie  
PMR : personne à mobilité réduite | ASR : accompagnement sanitaire renforcé (sous réserve médicale)  
ACM : accueil collectif de mineurs | VAO : vacances adaptées organisées pour personnes adultes

\*Tarifs nets de taxe



**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**ÉTÉ | ADULTES**

(AOÛT)

## À LA DÉCOUVERTE DE LA CÔTE D'OPALE




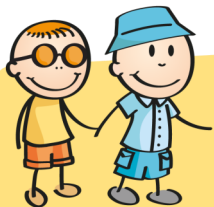
**Sangatte (62-Pas-de-Calais)**

*Du lundi 18 au dimanche 24 août 2025 (07j)*

**#2566**



<b>Autonomies et âges</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Adultes de très bonne à moyenne autonomie sans PMR
<b>Effectif vacanciers</b>	13 adultes (répartis selon les âges et autonomies)
<b>Encadrement</b>	1 Directeur-trice ; 1 adjoint-e pédagogique ; 1 assistant-e sanitaire ; 6 animateurs minimum
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> À proximité immédiate de Calais et au pied du Cap Blanc Nez, Sangatte est une station balnéaire qui a su conserver son caractère familial. C'est le cadre propice à un séjour serein et le point de départ idéal de nombreuses balades à la découverte du littoral.
<b>Activités principales</b>	Initiation voile Activités de bord de mer Visites culturelles Grands jeux et veillées
<b>Transport</b>	Lieu de départ/retour : Erquinghem-le-Sec (59) et Arras (62) ; possibilité d'amener et/ou reprendre le vacancier sur place Voyage de jour en autocar grand tourisme et/ou minibus
<b>Prix</b>	1 970 euros nets de taxe



**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**ÉTÉ | ADULTES**

(AOÛT)

## BALADES ESTIVALES EN ALSACE




**Neuwiller-les-Saverne (67-Alsace)**

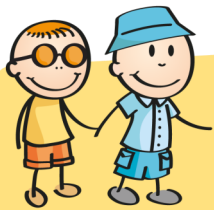
*Du vendredi 1er au jeudi 14 août 2025 (14j)*

**#2564**



<b>Autonomies et âges</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Jeunes adultes 18/25 ans   Adultes très bonne à moyenne autonomie sans PMR
<b>Effectif vacanciers</b>	25 adultes (répartis selon les âges et autonomies)
<b>Encadrement</b>	1 Directeur-trice ; 1 adjoint-e pédagogique ; 2 assistant-e-s sanitaires; 11 animateurs minimum
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> Le village historique de Neuwiller-lès-Saverne est situé dans le Bas-Rhin, au pied du <b>Parc naturel régional des Vosges du Nord</b> . Entouré de vignes, de prairies et de forêts, il constitue une véritable invitation à voyager dans le temps !
<b>Activités principales</b>	Visites culturelles Piscine Grands jeux et veillées
<b>Transport</b>	Lieu de départ/retour : Erquinghem-le-Sec (59) et Arras (62) ; possibilité d'amener et/ou reprendre le vacancier sur place Voyage de nuit en autocar grand tourisme
<b>Prix</b>	3 080 euros nets de taxe





**Les 1000 &  
UN Loisirs**

ÉTÉ | ADULTES

(AOÛT)



## ESCAPADES VENDÉENNES




**Longeville-sur-Mer (85-Vendée)**

*Du dimanche 17 au samedi 30 août 2025 (14j)*

**#2565**



<b>Autonomies et âges</b>	Adultes de bonne à Moyenne/faible autonomie avec PMR
<b>Effectif vacanciers</b>	25 adultes (répartis selon les âges et autonomies)
<b>Encadrement</b>	1 Directeur-trice ; 1 adjoint-e pédagogique ; 2 assistant-e-s sanitaires; 12 animateurs minimum
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> <p>Longeville-sur-Mer est un village balnéaire situé au bord de l'océan Atlantique et juste en face de l'île de Ré, avec 13 km de plage de sable fin et la richesse de sa nature environnante (Parc naturel régional du Marais Poitevin).</p>
<b>Activités principales</b>	<p>Activités de bord de mer            Visites et excursions (Château de Talmont, Sables-d'Olonne...)            Promenades en barque et canoë sur le marais Poitevin            Grands jeux et veillées</p>
<b>Transport</b>	<p>Lieu de départ/retour : Erquinghem-le-Sec (59) et Arras (62) ; possibilité d'amener et/ou reprendre le vacancier sur place            Voyage de nuit en autocar grand tourisme spécial PMR</p>
<b>Prix</b>	3 200 euros nets de taxe




**Les 1000 &  
UN Loisirs**

**ÉTÉ | ADULTES**

(SEPTEMBRE)



## L'ÉTÉ INDIEN EN CÔTE D'OPALE

 Sangatte (62-Pas-de-Calais)


**#2567**

**#2568**

*Du lundi 22 au samedi 27 septembre 2025 (06j)*

*Du lundi 29 septembre au samedi 04 octobre 2025 (06j)*



<b>Autonomies et âges</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Moyenne/faible autonomie avec PMR   ASR sous réserve médicale
<b>Effectif vacanciers</b>	16 adultes (répartis selon les âges et autonomies)
<b>Encadrement</b>	1 Directeur-trice ; 1 adjoint-e pédagogique ; 2 assistant-e-s sanitaires ; 8 animateurs minimum
<b>Descriptif</b>	 <b>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</b> <p>À proximité immédiate de Calais et au pied du Cap Blanc Nez, Sangatte est une station balnéaire qui a su conserver son caractère familial. C'est le cadre propice à un séjour serein et le point de départ idéal de nombreuses balades à la découverte du littoral.</p>
<b>Activités principales</b>	Initiation voile Activités de bord de mer Visites culturelles Grands jeux et veillées
<b>Transport</b>	Lieu de départ/retour : Erquinghem-le-Sec (59) et Arras (62) ; possibilité d'amener et/ou reprendre le vacancier sur place Voyage de jour en autocar grand tourisme et/ou minibus
<b>Prix</b>	1 760 euros nets de taxe

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2025**

Les conditions d'exercice relatives à l'organisation et à la vente de nos séjours sont fixées par la Loi n° 92-645 du 13 juillet 1992, le décret n° 94-490 du 15 juin 1994 (articles 95 à 103). Ces textes sont consultables sur notre site Internet ou envoyés sur simple demande. Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours sont définies par le Code du Tourisme. Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'acceptation complète et sans réserve de nos conditions générales et particulières de vente.

### **ADHÉSION**

Nos activités sont réservées aux seuls adhérents usagers de notre association à jour de leur cotisation. Cette cotisation est redevable dès la réservation de la première activité et est valable pour l'année civile en cours. Elle n'est pas remboursée en cas d'annulation. Cotisation 2025 : 10 euros par famille ou service de tutelle / 30 euros par structure collective ou institutionnel. Le montant de la cotisation est automatiquement ajouté au tarif de la première activité réalisée au cours de l'année civile.

### **TARIFS**

Nos tarifs, nets de taxe (TVA non applicable selon l'article 293B du code général des impôts), comprennent :

Week-end et séjour uniquement :

Les frais de voyage aller-retour tel que mentionné dans le descriptif de l'activité \* ; transports durant le week-end ou le séjour ; l'hébergement (draps et couvertures fournies) ; la taxe de séjour ; la pension complète (le lavage du linge personnel n'est pas garantie pour les séjours de moins de 10 jours ; il n'est pas prévu pour les week-ends) ; les changes complets de jour et de nuit pendant la durée du week-end ou du séjour (si nécessaire).

\*Au départ/retour des villes mentionnées dans le descriptif de l'activité. Dans le cas d'un convoiage particulier engendrant un surcoût, un devis vous indiquera le montant complémentaire à régler.

Pour toutes nos activités : les activités et loisirs réalisés ; les frais d'encadrement pédagogique, sanitaire et technique ; les assurances obligatoires ; les frais de dossier.

Nos tarifs ne comprennent pas : l'adhésion annuelle à notre association, les achats personnels (argent de poche), les frais médicaux ou autres (vêtue, cigarette...) avancés pour le vacancier, l'assurance-annulation facultative et le surcoût éventuel d'un convoiage particulier ou d'un retour anticipé suite à une exclusion de séjour.

Les prix figurant dans ce catalogue peuvent être soumis à variation à la hausse en fonction des variations du taux de change, du coût des transports, des taxes afférentes aux prestations offertes. De même, si des augmentations actuellement imprévisibles devaient modifier les conditions économiques de réalisation des séjours entre la conception de cette brochure et le jour du départ, nous serions contraints de remanier les prix présentés dans cette brochure.

### **MODIFICATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS PAR L'ORGANISATEUR**

Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit, si les circonstances l'exigent (conditions climatiques, contraintes locales imprévues, raisons de sécurité ou capacité des participants), de modifier à tout moment le programme d'activités de chaque séjour/week-end/journée récréative mentionné à titre indicatif et non contractuel dans ce catalogue.

### **MODIFICATION, ANNULATION OU INTERRUPTION DE SÉJOUR PAR L'ORGANISATEUR**

Les 1000 & UN Loisirs peut être amenée à changer le lieu de destination du séjour ou le type d'hébergement en raison de la carence du prestataire initialement prévu ou pour des raisons de force majeure. Dans ce cas, nous recherchons toujours avec les inscrivés concernés une solution de remplacement. Si celle-ci ne peut convenir, les acomptes versés sont intégralement remboursés sans que l'inscrivé puisse prétendre à des dommages et intérêts.

Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, en cas de force majeure ou en cas d'insuffisance du nombre de participants d'annuler un séjour. Dans ce cas, nous recherchons toujours avec les familles/inscrivés concernés une solution de remplacement. Si celle-ci ne peut convenir, les acomptes versés sont intégralement remboursés sans que l'inscrivé ne puisse prétendre à des dommages et intérêts.

Si les circonstances l'exigent ou en cas de force majeure, Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit d'interrompre le séjour et d'organiser un retour anticipé collectif. Dans ce cas, nous proposons de ne facturer que les jours réellement effectués sans que l'inscrivé ne puisse prétendre à des dommages et intérêts.

### **RETOUR ANTICIPÉ D'UN VACANCIER POUR PROBLÈME DE COMPORTEMENT**

Si les circonstances l'exigent (violence ingérable, comportement non adapté à la vie en collectivité, dégradation intentionnelle...), Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un vacancier et de mettre en place son retour anticipé (à ne pas confondre avec le rapatriement sanitaire mis en place en cas d'accident ou maladie). Dans ce cas, aucune somme ne sera remboursée et les frais de convoiage occasionnés par ce retour anticipé seront à la charge exclusive de l'inscrivé. L'exclusion du séjour pour raison comportementale entraîne automatiquement l'annulation à charge de l'inscrivé de la seconde session éventuellement prévue pour la même période. De même, en cas de dégradation intentionnelle ou de dommage à un tiers, Les 1000 & UN Loisirs facturera le montant de la casse occasionnée au responsable légal du vacancier. Enfin, selon les circonstances, Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit d'entamer toute procédure administrative ou judiciaire qui s'avérerait nécessaire.

### **MODES DE RÈGLEMENT**

Les modes de règlements acceptés sont : chèques à l'ordre des « 1000 & UN Loisirs », virements bancaires (préciser au minimum le numéro de facture dans l'intitulé), prélèvement automatique (service gratuit sur demande), chèques vacances ANCV. Nous déclinons toute responsabilité lors de l'expédition de vos chèques ou chèques vacances par voie postale. Les 1000 & UN Loisirs est conventionnée VACAF national. Si vous souhaitez faire valoir des aides CAF, nous vous remercions de vérifier auprès de nos services l'éligibilité de vos droits. Nous acceptons également tout tiers payeur à condition d'avoir au préalable l'accord de prise en charge écrit de la part du tiers payeur concerné.

Une attestation de séjour est disponible sur simple demande afin de solliciter des aides financières de votre CE, mairies ou autres.

À défaut de paiement à l'échéance, Les 1000 & UN Loisirs sera en mesure d'appliquer des intérêts de retard aux professionnels au taux légal en vigueur majoré d'une indemnité forfaitaire de 40 € net de taxe.



## **ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Toute annulation d'inscription doit se faire par écrit.

Nous mettrons alors en place une procédure de remboursement si des acomptes ont été versés. Cependant des frais auront déjà été engagés par notre association, c'est pourquoi une retenue sur le prix de l'activité sera effectuée :

**Pour les activités de loisirs (journées récréatives, week-ends...) :**

**Retenue effectuée en cas de désistement :** intégralité du prix de l'activité

**Pour les séjours de vacances :**

**Retenue effectuée en cas de désistement quel qu'en soit le motif :**

- plus de 45 avant le départ	250 euros de frais administratif
- entre 45 et 21 jours avant le départ	500 euros de frais administratif
- entre 20 et 10 jours avant le départ	80% du prix du séjour
- moins de 10 jours avant le départ ou absence au départ	intégralité du prix du séjour

### **ATTENTION :**

- afin d'anticiper les désistements liés à une raison médicale, prévoir de souscrire une assurance annulation (le contexte pandémique n'entre pas dans le champ des garanties) ;

- aucun remboursement ne sera consenti si le vacancier quitte le centre avant la fin du séjour, quel que soit le motif ;

- la cotisation d'adhésion n'est jamais remboursable ;

### **ASSURANCE ANNULATION (OPTION FACULTATIVE PROPOSÉE UNIQUEMENT POUR LES SÉJOURS DE VACANCES ; À SOUSCRIRE MINIMUM 1 MOIS AVANT LE DÉPART)**

Le participant peut obtenir le remboursement des acomptes et des sommes versées en règlement de l'activité (hors montant de la garantie annulation et des frais de dossier) en optant pour une garantie annulation au moment de la réservation. Nous proposons un service facultatif à prix coutant tel que proposé par notre assureur (MAIF) sans honoraire ou marge supplémentaire pour nous. Le montant de cette garantie annulation doit être réglé impérativement au moment de la réservation et ne fera l'objet d'aucun remboursement. Nous contacter pour tout renseignement et les modalités de mise en place (minimum 1 mois avant le départ). Information : vous pouvez aussi souscrire ce type d'assurance auprès de votre propre assureur.

### **ASSURANCES & ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

Les 1000 & UN Loisirs souscrit toutes les assurances de responsabilité civile, professionnelle et individuelle accident pour chaque vacancier, salarié ou bénévole.

Tous nos participants bénéficient également d'un contrat rapatriement en cas de maladie ou accident nécessitant un retour anticipé. Cette décision ne peut être prise que par les professionnels de santé locaux mis en relation avec les spécialistes de l'assistance par l'association.

Contrat MAIF n° 316 666 6 H / Assistance rapatriement : Inter-Mutuelles assistance.

### **FRAIS MÉDICAUX AVANCÉS POUR LE VACANCIER**

Ils sont à la charge de l'inscrivéur. Dans le cas où l'association a avancé ces frais, une demande de remboursement sera adressée dans les meilleurs délais après le séjour. Dès réception du règlement, l'association enverra la ou les feuilles de maladie/ordonnances pour le remboursement auprès de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale ou éventuellement la Mutuelle de chaque inscrivéur.

### **RÉCLAMATIONS**

Les réclamations doivent obligatoirement être adressées par écrit à la présidence de l'association Les 1000 & UN Loisirs dans un délai maximum de 30 jours après la fin de l'activité. Une réponse circonstanciée y sera apportée dans les meilleurs délais. En cas de perte d'effet personnel, un geste associatif peut être accordé sur présentation de justificatif(s) dans la limite de 150 € et sous réserve d'une éventuelle prise en charge par notre assureur.

### **INFORMATIQUE & LIBERTÉS – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Les données personnelles collectées lors de la réservation sont traitées de manière automatisée à travers une base de données que nous gérons directement et exclusivement. En aucun cas vos données ne sont transmises à des partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, et du droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles si vous ne pourriez plus les exercer, en contactant et joignant un justificatif d'identité à [contact@les1000etunloisirs.fr](mailto:contact@les1000etunloisirs.fr).

Vos données personnelles sont collectées afin de pouvoir vous adresser toute documentation se rapportant à nos activités ou projets ainsi que pour gérer vos demandes d'inscription dans nos activités.

Elles seront conservées pendant toute la durée de notre relation commerciale et jusqu'à 3 ans après votre dernière inscription. Vos factures et bons de commandes seront quant à eux conservés pendant les durées légales et fiscales de conservation en vigueur.

# 19 ANS D'EXISTENCE...



9837

bénéficiaires accueillis



71

sorties/journées récréatives



334

séjours de vacances



996

bénévoles mobilisés



52

week-ends



6782

saisonniers recrutés



**Les 1000 &  
UN Loisirs**

LOISIRS ET SÉJOURS DE VACANCES ADAPTÉS

[www.les1000etunloisirs.fr](http://www.les1000etunloisirs.fr)

**CONTACTS :**

03 20 54 91 35 / [contact@les1000etunloisirs.fr](mailto:contact@les1000etunloisirs.fr)  
46, rue de la Gare 59930 WEZ-MACQUART

[www.les1000etunloisirs.fr](http://www.les1000etunloisirs.fr)

